48. Émissions d'échappement (m) :

Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable : 2005/55-2008/74

1.1. Procédure d'essai : type I ou ESC (l) :

CO :	0,0088	g/kWh
HC :	0,0029	g/kWh
NOx :	0,8101	g/kWh
HC + NOx :	-	g/kWh
Particules :	0,0012	g/kWh
Opacité de la fumée (ELR) :	0,07	m^{-1}

2. Procédure d'essai : ETC (le cas échéant) :

CO :	0,0527	g/kWh
NOx :	1,8435	g/kWh
NMHC :	0,0072	g/kWh
THC :	-	g/kWh
CH4 :	-	g/kWh
Particules :	0,0004	g/kWh
	0,6	m^{-1}

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :

Divers

51. Véhicule à usage spécial : désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :

52. Remarques (n) :

VEHICULE conforme à l'annexe 7
13 places assises + 1 UFR
10 places assises + 2 UFR
Feu de brouillard arrière pour l'emplacement du 2ème feu recul (option) non prévu sur le véhicule
Sur l'extérieur, hors du véhicule les rétros ampoules et porte arrière

Mercedes-Benz

VÉHICULES COMPLETS RÉCEPTIONNÉS PAR TYPE EN PETITES SÉRIES

2013
014

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE

Le soussigné : Olivier FOUCHUET - Responsable Service Réception
Virginie CHARRIN - Assistante Service Homologation

certifie par la présente que le véhicule :

0.1.	Marque :	MERCEDES-BENZ
0.2.	Type :	903.XP.77
	Variante (a) :	1552
	Version (a) :	21172
0.2.1.	Nom commercial :	SPRINTER CDI 77
0.4.	Catégorie de véhicule :	N2
0.5.	Nom et adresse du constructeur :	Evobus GmbH D-70567 Stuttgart Allemagne
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	Sur socle siège conducteur, cote gauche
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule :	Sous le capot moteur, sur le montant de pare-brise côté gauche
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	Evobus France S.A.S. C/O Rue du Capitole Zone Industrielle - B.P. 90134 95842 Sarcelles Cedex France
0.10.	Numéro d'identification du véhicule :	WDB 906.165 0N 619 118
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception :	e5*2007/46*2692*00
	délivré le :	21/02/2012

et

peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à droite / à gauche (b) et qui utilisent les unités métriques / britanniques (c) pour l'indicateur de vitesse (d).

Sarcelles (lieu)

27/06/2013 (date)

Olivier FOUCHUET
Responsable Service Réception
(signature)

Virginie CHARRIN
Assistante Service Homologation
(signature)

VÉHICULES DE CATÉGORIE M 3
(Véhicules complets et complétés)

Constitution générale du véhicule

1. Nombre d'essieux : 3 et de roues : 6
1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : Sans objet
2. Essieux directeurs (nombre, emplacement) : 1, essieu 1
3. Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) : 1, essieu 2

Dimensions principales

4. Empattement (e) : mm
4.1. Écartement des essieux :
1-2 : 1 100 mm 2-3 : 990 mm 3-4 : mm
5. Longueur : 6 667 mm
6. Largeur : 2 355 mm
7. Hauteur : 2 690 à 2 740 mm
9. Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage : mm
12. Porte-à-faux arrière : 2 570 mm

Masses

13. Masse du véhicule en état de marche : 4 105 kg (f)
13.1. Répartition de cette masse entre les essieux :
1 : 1 475 kg 2 : 1 390 kg 3 : 1 330 kg
kg
16. Masses maximales techniquement admissibles
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible : 6 800 kg
16.2. Masse techniquement admissible sur chaque essieu :
1 : 2 600 kg 2 : 2 600 kg 3 : 2 600 kg
16.3. Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux :
1 : kg 2 : kg 3 : kg
16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble : kg
17. Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé / en France kg
en service prévues pour le trafic national/international (1) (o)
17.1. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé / 6 800 kg
en service prévue :
17.2. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu :
1 : 2 600 kg 2 : 2 600 kg 3 : 2 300 kg
17.3. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieux :
1 : 2 600 kg 2 : 5 000 kg 3 : kg
17.4. Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble : kg
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de : kg
18.1. Remorque à timon d'attelage : kg
18.3. Remorque à essieu central : kg
18.4. Remorque non freinée : kg
19. Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage : kg

Propulsion

20. Constructeur du moteur : Daimler AG
21. Code du moteur inscrit sur le moteur : OM 651 DE 22 LA
22. Principe de fonctionnement : Allumage par compression
23. Électrique pur : Non

23.1. Véhicule (électrique) hybride : Non
24. Nombre et disposition des cylindres : 4, en ligne
25. Capacité du moteur : 2 143 cm³
26. Carburant : Gazole
26.1. Mono-carburant
27. Puissance maximale nette (g) : 120 kW à 3 800 tr/min
ou puissance nominale continue maximale (moteur électrique) kW
28. Boîte de vitesses (type) : Automatique

Vitesse maximale

29. Vitesse maximale : 90 km/h

Essieux et suspension

30. Voies des essieux :
1 : 1 709 mm 2 : 1 677 mm 3 : 1 677 mm
33. Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente : Oui
35. Combinaison pneumatiques/roues (h) :
1 : 215/65 R 16 C 121 N sur 6,5 J x 16
2 : 215/65 R 16 C 121 N sur 6,5 J x 16
3 :

Dispositifs de freinage

36. Connexions pour le freinage de la remorque :
37. Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque : bar

Carrosserie

38. Code de la carrosserie (i) : CE
39. Classe du véhicule (i) : Classe I
41. Nombre et configuration des portes : 1, gauche/2, droite/
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) (k) : 15
42.1. Nombre de places assises conçues uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :
42.3. Nombre de places accessibles par des utilisateurs en fauteuil roulant : 2
43. Nombre de places debout : 13 ou 14

Dispositif d'attelage

44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant :
45.1. Valeurs caractéristiques (l) :
D : V :
S : U :

Performances environnementales

46. Niveau sonore :
À l'arrêt : 80 dB (A) à un régime de : 2 850 tr/min
En marche : 73 dB (A)
47. Niveau des émissions d'échappement (i) : Euro 6 DX